

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU : 13/08/2015

Présents : Mmes BOUCHE. LAGACHERIE. CAZENEUVE Mrs. FRISONI. LAURENS. SANCHEZ

Excusés : Mme PALLEC

Absents : Mrs COLOMBIE BIENCINTO

Procurations : Mme PALLEC à Mme LAGACHERIE

Mme LAGACHERIE a été nommée secrétaire.

Ouverture de la séance à 18h40

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19/06/2015

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTES
➤ ERDF	<p>Conventions pour changements de coffrets par la société MICROTOPO, chargée par ERDF de l'étude relative à un changement de coffret aux abords de la piscine, sur la parcelle A 705, lieu-dit SAVI situé sur la commune de LEZ et appartenant à la mairie de SAINT-BEAT.</p> <p>Le Maire expose au conseil municipal le contenu des :</p> <ul style="list-style-type: none">- convention de mise à disposition- convention de servitude	<p>Le conseil municipal donne au maire pouvoir afin de signer les conventions :</p> <p>Pour 6 Pour 6</p>
➤ Modification des statuts du syndicat de télévision Barousse Comminges	acquisition de la compétence téléphonie mobile	Pour 6
➤	Arrivée de Frédéric Laurens à 18h45	
➤ Accessibilité	Demande de subvention pour la mise en accessibilité de la piscine et de WC handicapés à l'aire de pique-nique et à la Gerle.	Pour 7 Pour 7
➤ Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)	<p>Monsieur le Maire explique qu'après la démission de l'Amicale de Barousse, précédemment en charge de la structure, la Mairie s'occupera désormais de la gestion du temps périscolaire de l'école maternelle et élémentaire via un ALAE.</p> <p>Jusqu'en juin 2014 seul le poste de direction était assuré par une salariée de l'Amicale, le reste du personnel étant communal. L'économie des subventions versées, les années précédentes à l'amicale d'un montant de 14 500€, ainsi que l'aménagement du planning de l'équipe d'animation pour cette rentrée 2015 permettront largement l'embauche de deux personnes dans le cadre du PEDT :</p> <p>Un contrat de 20h en CUI pour la direction et un contrat de 10h pour un poste d'animatrice (contrat d'animation existant en 2014/2015 pour une durée hebdomadaire de 20h ramené à 10h cette année).</p>	

Information est faite au Conseil Municipal :

- du règlement intérieur

- des tarifs : ils resteront identiques à ceux de l'année passée, basés sur le quotient familial.

Quotient familial	Trimestre	Année
Inférieur à 400 €	15,00 €	40,00 €
Entre 401 € et 650 €	20,00 €	50,00 €
Supérieur à 650 €	30,00 €	70,00 €

- de la création de poste : la nouvelle gestion nécessite la création de deux postes.

1) un poste de 20 heures en CUI correspondant à un poste de directeur financé à 70% par le Conseil Général

2) un poste d'animatrice de 10 heures (contre un contrat de 20h en 2014/2015)

Pour : 7

Pour : 7

Pour : 7

➤ Camping Municipal

Emprunt et prêt relais pour rachat du terrain :

Emprunt de 40 000 € : seule la caisse d'épargne a répondu, la meilleure proposition étant avec une périodicité trimestrielle sur une durée de 10 ans au taux de 2.57%.

Prêt relais : La Banque postale a fait une proposition ainsi que la Caisse d'Epargne mais la Caisse d'Epargne ne consent un emprunt que si le prêt relais est également fait auprès de leur banque.

Réaffectation de l'aide financière pour l'étude d'un produit touristique au camping

Maitrise d'œuvre pour réaménagement camping :

Son cout est estimé à 48 000 € par la DDT

Le Conseil Municipal délibère en faveur de la Caisse d'Epargne

Pour : 7

Pour : 7

Le Conseil Municipal décide de lancer un appel d'offre et d'effectuer une demande de subvention

Pour : 7

➤ Pose de rideaux à la salle socio-culturelle

Un devis a été demandé à l'entreprise "Espace TH.ROLLAND" pour un montant de 3102 € HT soit 3722.40 € TTC

Une demande de subvention doit être faite

Pour : 7

➤ Questions diverses

1) Soutien de la ligne ferroviaire Gourdan-Luchon : adhésion au collectif qui soutient ce projet.

Pour : 7

2) SDEHG : adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité, nécessité de signer une conventions.

Le Conseil municipal donne pouvoir au maire de signer cette convention

Pour : 7

3) La réserve parlementaire pour l'aménagement intérieur de la salle des associations a été notifiée pour un montant de 3000 € soit 37.98 % sur une dépense subventionnable de 7898.72 € HT.

Le matériel peut désormais être acheté.

Pour : 7

4) Sirène : Monsieur le Ministre Cazeneuve a répondu favorablement à cette demande, une deuxième sirène sera donc installée.

- | | |
|---|--|
| <p>5) Assainissement pluvial et autre : difficile à mettre en place à Langlade car la route est sur du rocher</p> <p>6) Restauration du Trésor de l'Eglise : le Trésor reviendra à Saint-Béat fin 2016.
Des fuites ont été décelées au niveau du couloir menant au Trésor, il faudra demander un devis..</p> <p>7) Moments de vie : reprise des points abordés sur le Moments de vie.</p> <p>8) Contournement de Saint-Béat : une réunion est prévue le 16 septembre 2015 avant la mise en place d'une réunion publique en octobre 2015.
Les trottoirs de Langlade ont été endommagés par le passage des engins de la déviation, il faudra le signaler.</p> <p>9) Nettoyage du chemin Clarac GR sera fait</p> <p>10) Monsieur Ridel a demandé de fermer la porte de la ruine face à sa maison pour des raisons de sécurité car des enfants jouent à l'intérieur.</p> <p>11) Mettre en place une zone bleue.</p> | |
|---|--|

Fin de séance à 19h40.